

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BAIE DU COTENTIN**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Jeudi 30 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente minutes, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni salle des fêtes de Sainte Mère Eglise sous la présidence de Monsieur Jean-Claude COLOMBEL avec comme secrétaire de séance Monsieur Xavier GRAWITZ.

Nombre de membres : **49**
 Nombre de membres présents : **37**
 Nombre de membres votants : **46**
 Date de convocation : **24/03/2023**
 Date d'affichage du procès-verbal :
 Numéro de délibération : **1310 - 2023-03-30**

Etaient présents : M. LEBLANC, D. MESNIL, Y. POISSON, B. LEGASTELOIS, C. GREARD, C. DUPONT, A. MOUCHEL, M. JOURDAN, JP. LHONNEUR, JC COLOMBEL, I. DUCHEMIN, X. GRAWITZ, H. HOUEL, J. LEMAÎTRE, L. LEVILLAIN, H. LHONNEUR, V. MILLOT, P. THOMINE, G. LECOLLONNIER, M. LARUE, B. MARIE, F. BEROT, M.H. PERROTTE, C. CHANTREUIL, C. MARIE, H. AUTARD DE BRAGARD, M. HAIZE, G. LEBARBENCHON, C. DE VALLAVIEILLE, A. HOLLEY, M. JEAN, C. KERVADEC, C. LAUTOUR, C. LELAVECHEF, G. MICHEL, G. CHARRAULT, A. NOËL.

Absents représentés : M.A. HEROUT donne procuration à J. LEMAÎTRE, V. LECONTE donne procuration à I. DUCHEMIN, M.J. LE DANOIS donne procuration à L. LEVILLAIN, M. LE GOFF donne procuration à P. THOMINE, S. LESNE donne procuration à J.P. LHONNEUR, A. BOUFFARD donne procuration à M. HAIZE, M. GERVAIS donne procuration à C. MARIE, H. MARIE donne procuration M.H. PERROTTE, K. PLAISANCE donne procuration à C. DE VALLAVIEILLE.

Absents excusés : S. DELAVIER, M. GIOVANNONE, N. LAMARE.

Finances : Adoption du Budget Primitif 2023 – Budget Principal

Monsieur le Président présente au vote le budget primitif 2023 du budget principal de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, décomposé par chapitres comme suit :

Fonctionnement					
DEPENSES			RECETTES		
Code	Libellé	BUDGET 2023	Code	Libellé	BUDGET 2023
011	Charges à caractère général	3 228 258,91	013	Atténuations de charges	26 022,16
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 860 500,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	1 914 800,00
014	Atténuations de produits	3 167 434,00	73	Impôts et taxes	7 898 148,00
65	Autres charges de gestion courante	709 160,99	74	Dotations, subventions et participations	2 368 954,00
66	Charges financières	353 570,65	75	Autres produits de gestion courante	386 350,00
67	Charges exceptionnelles	9 960,00	76	Produits financiers	69 000,86
68	Dotations provisions semi budgétaires	350 000,00	77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprises provisions semi budgétaire	
		13 678 884,55			12 663 275,02
023	Virement à la section d'investissement	3 228 979,54			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	779 616,44	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	131 661,75
		4 008 595,98			131 661,75
			002	Excédent de fonctionnement reporté	4 892 543,76
	Total :	17 687 480,53		Total :	17 687 480,53

Investissement					
DEPENSES			RECETTES		
Code	Libellé	BUDGET 2023	Code	Libellé	BUDGET 2023
13	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds divers et réserves (dt 1068)	1 005 699,37
16	Emprunts et dettes assimilés	853 767,48	13	Subventions d'investissement reçues	391 526,02
20	Immobilisations incorporelles	144 211,71	16	Emprunts et dettes assimilés	
21	Immobilisations corporelles	1 859 860,29	20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisations en cours	1 377 255,16	21	Immobilisations corporelles	
26	Participat. Et créances rattachées		23	Immobilisations en cours	
27	Autres immobilisations financières	254 491,95	27	Autres immobilisations financières	254 491,65
204	Subventions d'équipement versées	390 028,00	204	Subventions d'équipement	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions d'immobilisations	
		4 879 614,59			1 651 717,04
			021	Virement de la section de fonctionnement	3 228 979,54
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	131 661,75	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	779 616,44
041	Opérations patrimoniales	210 000,00	041	Opérations patrimoniales	210 000,00
		341 661,75			4 218 595,98
001	Déficit d'investissement reporté	649 036,68	001	Excédent d'investissement reporté	
	Total :	5 870 313,02		Total :	5 870 313,02

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité décident :

- d'adopter le Budget Primitif 2023 du budget principal selon les modalités prévues en annexe de la présente délibération,
- d'autoriser le Président à signer les documents correspondants.

Ainsi délibéré – Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
CARENTAN, le 30 mars 2023
Le Président de la Communauté de Communes
de la Baie du Cotentin,

Jean-Claude COLOMBEL

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**40000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN : 40000-CC DE LA BAIE DU
COTENTIN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20004272900018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE SAINT LO

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	45
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	50
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	51
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	52

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	55
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	56
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	58
B3.1 - Etat des provisions constituées	60
B3.2 - Etalement des provisions	61
B4 - Etat des charges transférées	62
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	63
B6 - Prêts	64
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	65
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	66
B7.3 - Etat des emprunts garantis	67
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	68
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	69
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	70
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	71
B7.8 - Autres engagements donnés	72
B7.9 - Autres engagements reçus	73
B8 - Subventions versées	76
B9 - Etat du personnel	81
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	82
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	83
B11.2 - Liste des établissements publics créés	84
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	85
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	86
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	88
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	89
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	90
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	92
D3 - Décisions en matière de taux	93
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	94
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	96
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	97
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	98
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	98

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
	I
	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	23507

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	7060775,00

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population
2	Recettes réelles de fonctionnement / population
3	Dépenses d'équipement brut / population
4	Encours de dette / population (2) (3)
5	DGF / population
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)
	581,90
	538,70
	122,37
	492,93
	47,51
	0,4284
	1,1476
	0,2271
	0,9150
	-0,0800

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	13 428 546,55	11 102 438,89	3 615 835,51	A1 1 289 727,85
Investissement	1 550 895,15	1 320 189,18	(3) -310 042,79	A2 -540 748,76
Fonctionnement	11 877 651,40	9 782 249,71	(4) 3 925 878,30	A3 1 830 476,61

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	B1 -301 343,58
Investissement	I	III	B2 -301 343,58
Fonctionnement	II	IV	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	988 384,27
Investissement	A2 + B2	-842 092,34
Fonctionnement	A3 + B3	1 830 476,61

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 545 669,60
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	104 211,71
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	90 088,00
21	Immobilisations corporelles (3)	314 286,38
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	34 883,51
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 244 326,02
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	244 326,02
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	4 626 587,63	5 625 987,00

REPORTS	+		+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	594 688,71	244 326,02
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 649 036,68	(si solde positif) 0,00
	=		=
Total de la section d'investissement (2)		5 870 313,02	5 870 313,02

VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	17 687 480,53	12 794 936,77

REPORTS	+		+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 892 543,76
=		=	

Total de la section de fonctionnement (3)		17 687 480,53	17 687 480,53
TOTAL DU BUDGET (4)		23 557 793,55	23 557 793,55

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)				Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé				
TOTAL					0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)					0,00
TOTAL GENERAL					0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	104 211,71	40 000,00	40 000,00	144 211,71
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	90 088,00	299 940,00	299 940,00	390 028,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	365 505,49	1 494 354,80	1 494 354,80	1 859 860,29
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	34 883,51	1 342 371,65	1 342 371,65	1 377 255,16
Total des dépenses d'équipement		0,00	594 688,71	3 176 666,45	3 176 666,45	3 771 355,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	853 767,48	853 767,48	853 767,48
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	254 491,95	254 491,95	254 491,95
Total des dépenses financières		0,00	0,00	1 108 259,43	1 108 259,43	1 108 259,43
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	594 688,71	4 284 925,88	4 284 925,88	4 879 614,59

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		131 661,75	131 661,75	131 661,75
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		210 000,00	210 000,00	210 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		341 661,75	341 661,75	341 661,75

TOTAL	0,00	594 688,71	4 626 587,63	4 626 587,63	5 221 276,34
					+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					649 036,68
					=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					5 870 313,02

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	244 326,02	147 200,00	147 200,00	391 526,02
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	244 326,02	147 200,00	147 200,00	391 526,02
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	6 300,00	6 300,00	6 300,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	999 399,37	999 399,37	999 399,37
138	Autres subventions invest, non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	254 491,65	254 491,65	254 491,65
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	1 260 191,02	1 260 191,02	1 260 191,02
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	244 326,02	1 407 391,02	1 407 391,02	1 651 717,04

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		3 228 979,54	3 228 979,54	3 228 979,54
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		779 616,44	779 616,44	779 616,44
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		210 000,00	210 000,00	210 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		4 218 595,98	4 218 595,98	4 218 595,98

TOTAL	0,00	244 326,02	5 625 987,00	5 625 987,00	5 870 313,02
--------------	-------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 870 313,02
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

3 876 934,23

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	3 228 258,91	3 228 258,91	3 228 258,91
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	5 860 500,00	5 860 500,00	5 860 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	3 167 434,00	3 167 434,00	3 167 434,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	709 160,99	709 160,99	709 160,99
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	12 965 353,90	12 965 353,90	12 965 353,90
66	Charges financières	0,00	0,00	353 570,65	353 570,65	353 570,65
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	9 960,00	9 960,00	9 960,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	13 678 884,55	13 678 884,55	13 678 884,55

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		3 228 979,54	3 228 979,54	3 228 979,54
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		779 616,44	779 616,44	779 616,44
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		4 008 595,98	4 008 595,98	4 008 595,98

TOTAL	0,00	0,00	17 687 480,53	17 687 480,53	17 687 480,53
--------------	-------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 687 480,53
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	26 022,16	26 022,16	26 022,16
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	1 914 800,00	1 914 800,00	1 914 800,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	4 187 648,00	4 187 648,00	4 187 648,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	3 710 500,00	3 710 500,00	3 710 500,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	2 368 954,00	2 368 954,00	2 368 954,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	386 350,00	386 350,00	386 350,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	12 594 274,16	12 594 274,16	12 594 274,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	69 000,86	69 000,86	69 000,86
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	12 663 275,02	12 663 275,02	12 663 275,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		131 661,75	131 661,75	131 661,75
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		131 661,75	131 661,75	131 661,75
TOTAL		0,00	0,00	12 794 936,77	12 794 936,77	12 794 936,77
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						4 892 543,76
						=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						17 687 480,53

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 876 934,23	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

II

D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	131 661,75	131 661,75
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	853 767,48	0,00	853 767,48
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	144 211,71	0,00	144 211,71
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	390 028,00	0,00	390 028,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 859 860,29	0,00	1 859 860,29
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 377 255,16	210 000,00	1 587 255,16
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	254 491,95	0,00	254 491,95
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 879 614,59	341 661,75	5 221 276,34

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

649 036,68

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 870 313,02

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 228 258,91		3 228 258,91
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 860 500,00		5 860 500,00
014	Atténuations de produits	3 167 434,00		3 167 434,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	709 160,99	0,00	709 160,99
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	353 570,65	0,00	353 570,65
67	Charges spécifiques (9)	9 960,00	0,00	9 960,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	350 000,00	779 616,44	1 129 616,44
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		3 228 979,54	3 228 979,54
Dépenses de fonctionnement – Total		13 678 884,55	4 008 595,98	17 687 480,53

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

17 687 480,53

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 300,00	0,00	6 300,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	391 526,02	0,00	391 526,02
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	210 000,00	210 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	254 491,65	0,00	254 491,65
28	Amortissement des immobilisations		779 616,44	779 616,44
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		3 228 979,54	3 228 979,54
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		652 317,67	4 218 595,98	4 870 913,65

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00****R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT****999 399,37****TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****5 870 313,02****RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	26 022,16		26 022,16
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 914 800,00		1 914 800,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 187 648,00		4 187 648,00
731	Fiscalité locale	3 710 500,00		3 710 500,00
74	Dotations et participations (8)	2 368 954,00		2 368 954,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	386 350,00	0,00	386 350,00
76	Produits financiers	69 000,86	0,00	69 000,86
77	Produits spécifiques (8)	0,00	131 661,75	131 661,75
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		12 663 275,02	131 661,75	12 794 936,77

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**4 892 543,76****TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES****17 687 480,53**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		III
		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	0,00	594 688,71	0,00	4 626 587,63	4 626 587,63	0,00	4 626 587,63	5 221 276,34
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	104 211,71	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	144 211,71
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	90 088,00	0,00	299 940,00	299 940,00	0,00	299 940,00	390 028,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	365 505,49	0,00	1 494 354,80	1 494 354,80	0,00	1 494 354,80	1 859 860,29
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	34 883,51	0,00	1 342 371,65	1 342 371,65	0,00	1 342 371,65	1 377 255,16
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	594 688,71	0,00	3 176 666,45	3 176 666,45	0,00	3 176 666,45	3 771 355,16
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		853 767,48	853 767,48		853 767,48	853 767,48
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	254 491,95	254 491,95	0,00	254 491,95	254 491,95
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	1 108 259,43	1 108 259,43	0,00	1 108 259,43	1 108 259,43
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	594 688,71	0,00	4 284 925,88	4 284 925,88	0,00	4 284 925,88	4 879 614,59
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			131 661,75	131 661,75		131 661,75	131 661,75
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			210 000,00	210 000,00		210 000,00	210 000,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			341 661,75	341 661,75		341 661,75	341 661,75
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								
								649 036,68
Total des dépenses d'investissement cumulées								5 870 313,02

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 050-200042729-20230330-13101-BF

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						A
RECETTES						
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
		I		II		
TOTAL	0,00	244 326,02	4 626 587,63	4 626 587,63	4 870 913,65	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	244 326,02	147 200,00	147 200,00	391 526,02	
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement	0,00	244 326,02	147 200,00	147 200,00	391 526,02	
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	6 300,00	6 300,00	6 300,00	
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	254 491,65	254 491,65	254 491,65	
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières	0,00	0,00	260 791,65	260 791,65	260 791,65	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles	0,00	244 326,02	407 991,65	407 991,65	652 317,67	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		3 228 979,54	3 228 979,54	3 228 979,54	
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		779 616,44	779 616,44	779 616,44	
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		210 000,00	210 000,00	210 000,00	
Total des recettes d'ordre	0,00		4 218 595,98	4 218 595,98	4 218 595,98	
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00	
Affectation au compte 1068 (8)					999 399,37	
Total des recettes d'investissement cumulées					5 870 313,02	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

40000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN - Principal - BP - 2023

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 050-200042729-20230330-13101-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	0,00	594 688,71	0,00	4 626 587,63	4 626 587,63	0,00	4 626 587,63	III = I + II 5 221 276,34
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	104 211,71	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	144 211,71
202 Frais réalisation documents urbanisme	0,00	81 393,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	101 393,00
2031 Frais d'études	0,00	22 818,71		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	42 818,71
2051 Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	90 088,00	0,00	299 940,00	299 940,00	0,00	299 940,00	390 028,00
2041582 Autres grpis - Bâtiments et installat'	0,00	79 335,00		0,00	0,00	0,00	0,00	79 335,00
2041583 Autres grpis-Proj infrastruct nation	0,00	0,00		193 940,00	193 940,00	0,00	193 940,00	193 940,00
20421 Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00
20422 Privé : Bâtiments, installations	0,00	10 753,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	85 753,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	365 505,49	0,00	1 494 354,80	1 494 354,80	0,00	1 494 354,80	1 859 860,29
2128 Autres agencements et aménagements	0,00	15 792,00		63 000,00	63 000,00	0,00	63 000,00	78 792,00
21318 Autres bâtiments publics	0,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
21351 Bâtiments publics	0,00	16 719,67		335 750,00	335 750,00	0,00	335 750,00	352 469,67
21352 Bâtiments privés	0,00	7 599,80		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	15 599,80
2145 Construct° sol autrui - Installat° géné.	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
21568 Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	10 321,41		50 587,80	50 587,80	0,00	50 587,80	60 909,21
21751 Réseaux de voirie (mise à dispo)	0,00	280 949,40		622 000,00	622 000,00	0,00	622 000,00	902 949,40
21758 Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181 Install. générales, agencements	0,00	4 966,20		0,00	0,00	0,00	0,00	4 966,20
21828 Autres matériels de transport	0,00	0,00		53 341,00	53 341,00	0,00	53 341,00	53 341,00
21838 Autre matériel informatique	0,00	0,00		65 250,00	65 250,00	0,00	65 250,00	65 250,00
21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	1 307,76		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	4 307,76
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	2 965,20		6 526,00	6 526,00	0,00	6 526,00	9 491,20
2185 Matériel de téléphonie	0,00	22 626,68		0,00	0,00	0,00	0,00	22 626,68

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

S²LO

ID : 050-200042729-20230330-13101-BF

Chap. / art. (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2188	0,00	2 257,37		36 900,00	36 900,00	0,00	36 900,00	39 157,37
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	34 883,51	0,00	1 342 371,65	1 342 371,65	0,00	1 342 371,65	1 377 255,16
2313	0,00	34 883,51		1 342 371,65	1 342 371,65	0,00	1 342 371,65	1 377 255,16
Total des dépenses d'équipement	0,00	594 688,71	0,00	3 176 666,45	3 176 666,45	0,00	3 176 666,45	3 771 355,16
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	0,00	0,00		853 767,48	853 767,48		853 767,48	853 767,48
1641	0,00	0,00		853 767,48	853 767,48		853 767,48	853 767,48
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	254 491,95	254 491,95	0,00	254 491,95	254 491,95
276351	0,00	0,00		254 491,95	254 491,95	0,00	254 491,95	254 491,95
020			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	1 108 259,43	1 108 259,43	0,00	1 108 259,43	1 108 259,43
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	594 688,71	0,00	4 284 925,88	4 284 925,88	0,00	4 284 925,88	4 879 614,59
040	0,00			131 661,75	131 661,75		131 661,75	131 661,75
	0,00			131 661,75	131 661,75		131 661,75	131 661,75
13911	0,00			89 847,60	89 847,60		89 847,60	89 847,60
13912	0,00			7 268,00	7 268,00		7 268,00	7 268,00
13913	0,00			8 680,05	8 680,05		8 680,05	8 680,05
13918	0,00			8 240,70	8 240,70		8 240,70	8 240,70

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
139361	Dotations équip.territoires ruraux transf	0,00	I		17 625,40	17 625,40		17 625,40	17 625,40
28138	Autres constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			210 000,00	210 000,00		210 000,00	210 000,00
2313	Constructions	0,00			210 000,00	210 000,00		210 000,00	210 000,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			341 661,75	341 661,75		341 661,75	341 661,75

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAK N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
018	RSA	0,00	244 326,02	4 626 587,63	4 626 587,63	4 870 913,65
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	244 326,02	147 200,00	147 200,00	391 526,02
1312	Subv. transf. Régions	0,00	197 862,02	0,00	0,00	197 862,02
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	46 500,00	46 500,00	46 500,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	58 500,00	58 500,00	58 500,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00	46 464,00	0,00	0,00	46 464,00
1338	Autres fonds équip. transférables	0,00	0,00	10 200,00	10 200,00	10 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	244 326,02	147 200,00	147 200,00	391 526,02
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	6 300,00	6 300,00	6 300,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	6 300,00	6 300,00	6 300,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1382	Subv non transf Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Op. de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	254 491,65	254 491,65	254 491,65
276351	Créance GFP de rattachement	0,00	0,00	254 491,65	254 491,65	254 491,65
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	260 791,65	260 791,65	260 791,65
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	244 326,02	407 991,65	407 991,65	652 317,67
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		3 228 979,54	3 228 979,54	3 228 979,54
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		779 616,44	779 616,44	779 616,44
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00		41 400,69	41 400,69	41 400,69
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00		32 877,78	32 877,78	32 877,78

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00		628,04	628,04	628,04
280415342	IC : Bâtiments, installations	0,00		51 255,09	51 255,09	51 255,09
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00		280,00	280,00	280,00
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	0,00		38 623,00	38 623,00	38 623,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00		882,00	882,00	882,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00		1 996,00	1 996,00	1 996,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		2 698,40	2 698,40	2 698,40
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		266,63	266,63	266,63
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		3 450,00	3 450,00	3 450,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00		524,00	524,00	524,00
281321	Immeubles de rapport	0,00		110 007,00	110 007,00	110 007,00
281351	Bâtiments publics	0,00		116 822,50	116 822,50	116 822,50
281352	Bâtiments privés	0,00		8 820,00	8 820,00	8 820,00
28138	Autres constructions	0,00		76 805,96	76 805,96	76 805,96
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	0,00		13 294,00	13 294,00	13 294,00
28151	Réseaux de voirie	0,00		1 233,00	1 233,00	1 233,00
28152	Installations de voirie	0,00		840,00	840,00	840,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00		233,81	233,81	233,81
281538	Autres réseaux	0,00		2 105,00	2 105,00	2 105,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		427,00	427,00	427,00
281571	Matériel ferroviaire	0,00		1 002,00	1 002,00	1 002,00
2815731	Matériel roulant	0,00		1 002,00	1 002,00	1 002,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00		15 043,33	15 043,33	15 043,33
281758	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00		135,00	135,00	135,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00		116,53	116,53	116,53
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		152 914,61	152 914,61	152 914,61
281828	Autres matériels de transport	0,00		18 341,27	18 341,27	18 341,27
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		417,20	417,20	417,20
281838	Autre matériel informatique	0,00		25 518,74	25 518,74	25 518,74
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		4 045,16	4 045,16	4 045,16
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		20 051,79	20 051,79	20 051,79
28185	Matériel de téléphonie	0,00		4 399,00	4 399,00	4 399,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		31 159,91	31 159,91	31 159,91
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		210 000,00	210 000,00	210 000,00
2031	Frais d'études	0,00		209 000,00	209 000,00	209 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes d'ordre		0,00		4 218 595,98	4 218 595,98	4 218 595,98

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I+B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										B
DEPENSES										
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	17 687 480,53	17 687 480,53	0,00	17 687 480,53	17 687 480,53	
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	3 228 258,91	3 228 258,91	0,00	3 228 258,91	3 228 258,91	
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		5 860 500,00	5 860 500,00		5 860 500,00	5 860 500,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		3 167 434,00	3 167 434,00		3 167 434,00	3 167 434,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	709 160,99	709 160,99	0,00	709 160,99	709 160,99	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
	Total des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	12 965 353,90	12 965 353,90	0,00	12 965 353,90	12 965 353,90	
66	Charges financières	0,00	0,00		353 570,65	353 570,65		353 570,65	353 570,65	
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		9 960,00	9 960,00		9 960,00	9 960,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00	
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	713 530,65	713 530,65		713 530,65	713 530,65	
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	13 678 884,55	13 678 884,55	0,00	13 678 884,55	13 678 884,55	
023	Virement à la section d'investissement	0,00			3 228 979,54	3 228 979,54		3 228 979,54	3 228 979,54	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			779 616,44	779 616,44		779 616,44	779 616,44	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00			4 008 595,98	4 008 595,98		4 008 595,98	4 008 595,98	
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)										0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées										17 687 480,53

(*) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 050-200042729-20230330-13101-BF



III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	12 794 936,77	12 794 936,77	12 794 936,77
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	26 022,16	26 022,16	26 022,16
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	1 914 800,00	1 914 800,00	1 914 800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	4 187 648,00	4 187 648,00	4 187 648,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	3 710 500,00	3 710 500,00	3 710 500,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	2 368 954,00	2 368 954,00	2 368 954,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	386 350,00	386 350,00	386 350,00
	Total des recettes de gestion des services	0,00	0,00	12 594 274,16	12 594 274,16	12 594 274,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	69 000,86	69 000,86	69 000,86
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	69 000,86	69 000,86	69 000,86
	Total des recettes réelles	0,00	0,00	12 663 275,02	12 663 275,02	12 663 275,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	131 661,75	131 661,75	131 661,75
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		131 661,75	131 661,75	131 661,75

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	4 892 543,76
---------------------------------------	--------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	17 687 480,53
---	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	17 687 480,53	17 687 480,53	0,00	17 687 480,53	17 687 480,53
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	3 228 258,91	3 228 258,91	0,00	3 228 258,91	3 228 258,91
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		117 900,00	117 900,00	0,00	117 900,00	117 900,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		527 100,00	527 100,00	0,00	527 100,00	527 100,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
60622	Carburants	0,00	0,00		12 900,00	12 900,00	0,00	12 900,00	12 900,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		174 300,00	174 300,00	0,00	174 300,00	174 300,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		46 710,00	46 710,00	0,00	46 710,00	46 710,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		69 060,00	69 060,00	0,00	69 060,00	69 060,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
60636	Habilleement et vêtements de travail	0,00	0,00		8 670,00	8 670,00	0,00	8 670,00	8 670,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		14 250,00	14 250,00	0,00	14 250,00	14 250,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		37 240,00	37 240,00	0,00	37 240,00	37 240,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		704 993,00	704 993,00	0,00	704 993,00	704 993,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		5 450,00	5 450,00	0,00	5 450,00	5 450,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		1 102,00	1 102,00	0,00	1 102,00	1 102,00
61358	Autres	0,00	0,00		42 600,00	42 600,00	0,00	42 600,00	42 600,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		40 100,00	40 100,00	0,00	40 100,00	40 100,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00		108 500,00	108 500,00	0,00	108 500,00	108 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		46 100,00	46 100,00	0,00	46 100,00	46 100,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00		8 700,00	8 700,00	0,00	8 700,00	8 700,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		16 400,00	16 400,00	0,00	16 400,00	16 400,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		130 200,00	130 200,00	0,00	130 200,00	130 200,00
6161	Multirisques	0,00	0,00		57 790,00	57 790,00	0,00	57 790,00	57 790,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		19 850,00	19 850,00	0,00	19 850,00	19 850,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		203 855,00	203 855,00	0,00	203 855,00	203 855,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00		6 630,00	6 630,00	0,00	6 630,00	6 630,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		22 730,00	22 730,00	0,00	22 730,00	22 730,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent: (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		10 700,00	10 700,00	0,00	10 700,00	10 700,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		25 300,00	25 300,00	0,00	25 300,00	25 300,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		6 100,00	6 100,00	0,00	6 100,00	6 100,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		37 642,00	37 642,00	0,00	37 642,00	37 642,00
6238	Divers	0,00	0,00		4 700,00	4 700,00	0,00	4 700,00	4 700,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		58 530,00	58 530,00	0,00	58 530,00	58 530,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		12 900,00	12 900,00	0,00	12 900,00	12 900,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		11 560,00	11 560,00	0,00	11 560,00	11 560,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		83 410,00	83 410,00	0,00	83 410,00	83 410,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		5 330,00	5 330,00	0,00	5 330,00	5 330,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		32 083,00	32 083,00	0,00	32 083,00	32 083,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		56 000,00	56 000,00	0,00	56 000,00	56 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00		102 750,00	102 750,00	0,00	102 750,00	102 750,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		5 600,00	5 600,00	0,00	5 600,00	5 600,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		125 568,91	125 568,91	0,00	125 568,91	125 568,91
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		70 085,00	70 085,00	0,00	70 085,00	70 085,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		170,00	170,00	0,00	170,00	170,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		5 860 500,00	5 860 500,00		5 860 500,00	5 860 500,00
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00		495 217,00	495 217,00		495 217,00	495 217,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		50 500,00	50 500,00		50 500,00	50 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		15 405,00	15 405,00		15 405,00	15 405,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		63 045,00	63 045,00		63 045,00	63 045,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		9 830,00	9 830,00		9 830,00	9 830,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		1 842 798,00	1 842 798,00		1 842 798,00	1 842 798,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		44 232,00	44 232,00		44 232,00	44 232,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		413 312,00	413 312,00		413 312,00	413 312,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		1 285 060,00	1 285 060,00		1 285 060,00	1 285 060,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		274 962,00	274 962,00		274 962,00	274 962,00
64172	Apprentis - indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		647 356,00	647 356,00		647 356,00	647 356,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		524 416,00	524 416,00		524 416,00	524 416,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		53 160,00	53 160,00		53 160,00	53 160,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		6 811,00	6 811,00		6 811,00	6 811,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		7 396,00	7 396,00		7 396,00	7 396,00
6488	Autres	0,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		3 167 434,00	3 167 434,00		3 167 434,00	3 167 434,00
739211	Attribution de compensation	0,00	0,00		2 897 528,00	2 897 528,00		2 897 528,00	2 897 528,00
739221	FNGIR	0,00	0,00		224 906,00	224 906,00		224 906,00	224 906,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	709 160,99	709 160,99	0,00	709 160,99	709 160,99
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
65315	Formation	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		227 499,00	227 499,00	0,00	227 499,00	227 499,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	0,00		25 700,00	25 700,00	0,00	25 700,00	25 700,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	0,00		113 180,99	113 180,99	0,00	113 180,99	113 180,99
657361	Subv. fonct. caisse des écoles	0,00	0,00		20 860,00	20 860,00	0,00	20 860,00	20 860,00
657363	Subv. fonct. étab. à caract. adm.	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65737	Subv. fonct. SNCF	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00		17 517,00	17 517,00	0,00	17 517,00	17 517,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		68 750,00	68 750,00	0,00	68 750,00	68 750,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		40 734,00	40 734,00	0,00	40 734,00	40 734,00
65888	Autres	0,00	0,00		21 420,00	21 420,00	0,00	21 420,00	21 420,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services									
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	12 965 353,90	12 965 353,90	0,00	12 965 353,90	12 965 353,90
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		353 570,65	353 570,65		353 570,65	353 570,65
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		355 582,47	355 582,47		355 582,47	355 582,47
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		-2 011,82	-2 011,82		-2 011,82	-2 011,82
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		9 960,00	9 960,00		9 960,00	9 960,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			9 960,00	9 960,00		9 960,00	9 960,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00			350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00	350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
Total des charges financières et spécifiques									
		0,00	0,00	0,00	713 530,65	713 530,65		713 530,65	713 530,65
Total des dépenses réelles									
		0,00	0,00	0,00	13 678 884,55	13 678 884,55	0,00	13 678 884,55	13 678 884,55
023	Virement à la section d'investissement	0,00			3 228 979,54	3 228 979,54		3 228 979,54	3 228 979,54
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			779 616,44	779 616,44		779 616,44	779 616,44
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			779 616,44	779 616,44		779 616,44	779 616,44
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre									
		0,00			4 008 595,98	4 008 595,98		4 008 595,98	4 008 595,98

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 011,82

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE							B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
	TOTAL	0,00	0,00	12 794 936,77	12 794 936,77	12 794 936,77	
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	26 022,16	26 022,16	26 022,16	
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	26 022,16	26 022,16	26 022,16	
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	1 914 800,00	1 914 800,00	1 914 800,00	
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	31 500,00	31 500,00	31 500,00	
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00	
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00	
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	544 000,00	544 000,00	544 000,00	
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706888	Autres	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	0,00	0,00	575 000,00	575 000,00	575 000,00	
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	38 800,00	38 800,00	38 800,00	
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	64 400,00	64 400,00	64 400,00	
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00	3 600,00	
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	45 500,00	45 500,00	45 500,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	4 187 648,00	4 187 648,00	4 187 648,00	
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	67 648,00	67 648,00	67 648,00	
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00	
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princ.	0,00	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00	
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	3 710 500,00	3 710 500,00	3 710 500,00	
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	
73112	Cotisation sur la VAE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	0,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00	
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	0,00	0,00	278 000,00	278 000,00	278 000,00	
731732	Prélèvement sur les produits des jeux	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	2 368 954,00	2 368 954,00	2 368 954,00	
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	485 000,00	485 000,00	485 000,00	
741126	Dotation de compensation des EPCI	0,00	0,00	632 000,00	632 000,00	632 000,00	

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
744	FCTVA	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	67 414,00	67 414,00	67 414,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
747888	Autres	0,00	0,00	491 540,00	491 540,00	491 540,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Atrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	386 350,00	386 350,00	386 350,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	379 150,00	379 150,00	379 150,00
75738	Autres	0,00	0,00	7 200,00	7 200,00	7 200,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	12 594 274,16	12 594 274,16	12 594 274,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	69 000,86	69 000,86	69 000,86
76233	Remb. intérêts emprunts BA, régies auton	0,00	0,00	69 000,86	69 000,86	69 000,86
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	12 663 275,02	12 663 275,02	12 663 275,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		131 661,75	131 661,75	131 661,75
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00		131 661,75	131 661,75	131 661,75
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		131 661,75	131 661,75	131 661,75

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 050-200042729-20230330-13101-BF

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	
	IV
	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1		Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
			Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Intérêts (3)	
5191 Avances du Trésor							
5192 Avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			IV
ANNEXES			B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					18 290 020,00									
1641 Emprunts en euros (total)					18 290 020,00									
005137E	CAISSE D'EPARGNE	03/07/2019		05/08/2020	750 000,00	F		0,910	0,910	EUR	A	P	N	A-1
005147E	CAISSE D'EPARGNE	03/07/2019		05/10/2020	1 100 000,00	F		1,390	1,390	EUR	A	P	N	A-1
10000039207	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE			10/01/2014	488 000,00	F		4,040	4,040	EUR	T	P	N	A-1
10000056123	CA NORMANDIE	18/12/2013		10/05/2014	750 000,00	F		3,200	3,200	EUR	T	P	N	A-1
10001268385	CREDIT AGRICOLE	21/05/2019		10/09/2019	237 000,00	F		1,110	1,110	EUR	T	P	N	A-1
10001332671	CREDIT AGRICOLE	03/07/2019		10/05/2020	1 100 000,00	F		1,690	1,690	EUR	T	P	N	A-1
10001332713	CREDIT AGRICOLE	03/07/2019		10/02/2020	750 000,00	F		1,070	1,070	EUR	T	P	N	A-1
131444711	CA NORMANDIE	14/12/2007		10/03/2008	1 900 000,00	F		4,510	4,510	EUR	T	P	N	A-1
131444711-2	CA NORMANDIE	14/12/2007		10/03/2008	470 000,00	F		4,510	4,510	EUR	T	P	N	A-1
131445085	CA NORMANDIE	29/11/2007		10/03/2008	485 000,00	F		4,510	4,510	EUR	T	P	N	A-1
201600069	CAF DE LA MANCHE			21/06/2017	33 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	F-6
20800228	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE	10/12/2008		31/12/2009	4 000 000,00	F		4,300	4,300	EUR	T	P	N	A-1
2085105	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE	27/11/2008		30/06/2009	2 380 000,00	F		4,300	4,300	EUR	T	P	N	A-1
303393	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE REGIONALE			02/10/2009	1 515 000,00	R	EURIBOR	4,600	4,600	EUR	T	P	N	A-1
4224352	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE	18/12/2013		15/09/2014	520 000,00	F		3,350	3,350	EUR	T	P	N	A-1
4625618	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE	10/11/2015		15/09/2016	912 020,00	F		2,570	2,570	EUR	T	P	N	A-1
8300948	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE	20/12/2012		05/07/2013	350 000,00	F		3,630	3,630	EUR	T	P	N	A-1
MON528473EUR/530811	PREVOYANCE NORMANDIE LA BANQUE POSTALE	25/09/2019		01/02/2020	550 000,00	F		0,840	0,840	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (tictal)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé Q/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					18 290 020,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine, Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		11 587 519,12					853 767,48	355 582,47	0,00	28 631,02	28 631,02
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 587 519,12					853 767,48	355 582,47	0,00	28 631,02	28 631,02
005137E	N	0,00	A-1	608 040,20	12,60	F		0,910	48 183,75	5 533,17	0,00	1 627,47	1 627,47
005147E	N	0,00	A-1	1 009 345,25	26,99	F		1,390	31 062,18	14 029,90	0,00	3 210,67	3 210,67
10000039207	N	0,00	A-1	315 674,79	10,99	F		4,040	23 283,97	12 403,47	0,00	2 625,02	2 625,02
10000056123	N	0,00	A-1	321 041,60	5,35	F		3,200	57 082,03	9 592,89	0,00	1 173,16	1 173,16
10001268385	N	0,00	A-1	185 171,19	11,69	F		1,110	15 181,33	1 992,35	0,00	104,83	104,83
10001332671	N	0,00	A-1	1 020 707,89	26,99	F		1,690	29 757,48	17 062,04	0,00	2 325,98	2 325,98
10001332713	N	0,00	A-1	609 459,82	11,99	F		1,070	47 856,85	6 329,63	0,00	834,61	834,61
131444711	N	0,00	A-1	644 494,64	4,99	F		4,510	117 603,97	27 096,31	0,00	1 320,15	1 320,15
131444711-2	N	0,00	A-1	159 427,57	4,99	F		4,510	29 091,50	6 702,78	0,00	326,56	326,56
131445085	N	0,00	A-1	260 015,72	9,99	F		4,510	21 074,42	11 373,62	0,00	598,68	598,68
201600069	N	0,00	F-6	13 200,00	3,99	F		0,000	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20800228	N	0,00	A-1	2 405 926,57	11,99	F		4,300	161 018,69	100 881,55	0,00	0,00	0,00
2085105	N	0,00	A-1	1 431 526,48	11,48	F		4,300	95 806,10	60 024,54	0,00	0,00	0,00
303393	N	0,00	A-1	1 089 421,58	16,74	R	EURIBOR	4,600	44 056,65	49 908,49	0,00	12 015,76	12 015,76
4224352	N	0,00	A-1	233 605,02	5,70	F		3,350	39 348,84	7 334,88	0,00	271,15	271,15
4625818	N	0,00	A-1	674 894,80	18,70	F		2,570	36 480,80	16 993,21	0,00	683,64	683,64
8300948	N	0,00	A-1	132 298,54	4,50	F		3,630	27 569,14	4 429,98	0,00	897,62	897,62
MON528473EUR/530811	N	0,00	A-1	473 267,46	16,99	F		0,840	26 009,78	3 893,66	0,00	615,72	615,72
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 050-200042729-20230330-13101-BF



Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 587 519,12						853 767,48	355 582,47	0,00
												28 631,02

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX			B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (e cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
201600069	CAF DE LA MANCHE	33 000,00	13 200,00	6	10,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,11
TOTAL (F)		33 000,00	13 200,00						0,00			0,00	0,00	0,11
TOTAL GENERAL		33 000,00	13 200,00						0,00			0,00	0,00	0,11

(*) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 3 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 766.

BB1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

(1) Cette annexe retracer le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		IV – ANNEXES	IV
			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date ce fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autrès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autrès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)			
LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			Délégation du
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 200,00 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement, aménagement de bâtiments - 2014	10	13/12/2022
L	Agencement, aménagement de bâtiments - 2014	14	13/12/2022
L	Agencement, aménagement de bâtiments - 2014	15	13/12/2022
L	Agencement, aménagement extérieurs, terrains 2014	10	13/12/2022
L	Agencement, aménagement extérieurs, terrains 2014	15	13/12/2022
L	Aquadick - équipements des bassins, casiers, vesti	10	13/12/2022
L	Aquadick : auto-laveuse	3	13/12/2022
L	Aquadick : équipements espace forme et cardio	10	13/12/2022
L	Aquadick : robot de nettoyage des bassins	10	13/12/2022
L	Atelier ZA Picaudville 2013	18	13/12/2022
L	Autres - transferts de biens	10	13/12/2022
L	Autres - transferts de biens	11	13/12/2022
L	Autres 2023	5	13/12/2022
L	Autres agencements, aménagements de terrains	10	13/12/2022
L	Autres agencements, aménagements de terrains	15	13/12/2022
L	Biens à faible valeur 200€ 2023	1	13/12/2022
L	Câblage, réseaux informatiques - 2014	3	13/12/2022
L	CAR - Equipement des cuisines 7 à 15	10	13/12/2022
L	CAR - Immeubles productifs de revenus	25	13/12/2022
L	CAR - subventions d'équipement	15	13/12/2022
L	Concessions Licences Brevets - 2023	2	13/12/2022
L	Documents d'urbanisme - 2023	8	13/12/2022
L	Documents d'urbanisme - 2023	9	13/12/2022
L	Documents d'urbanisme - 2023	10	13/12/2022
L	Electro-ménager professionnel - 2014	5	13/12/2022
L	Equipements audiovisuels, téléphonie, photo	3	13/12/2022
L	Equipements de cuisines	10	13/12/2022
L	Equipements mobiles type chariot (cantines) 2014	1	13/12/2022
L	Equipements sportifs	10	13/12/2022
L	Gros outillage et matériel technique - 2014	10	13/12/2022
L	Gros outillage et matériel technique - 2014	25	13/12/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	Immeubles productifs de revenus 2014	25 13/12/2022
L	Installations et appareils de chauffage - 2014	5 13/12/2022
L	Installations et appareils de chauffage - 2014	10 13/12/2022
L	Matériel informatique scolaire 2023	3 13/12/2022
L	Matériels de bureau d'occasion et < 3.000 €	3 13/12/2022
L	Matériels et outillages - 2014	1 13/12/2022
L	Matériels et outillages - 2014	5 13/12/2022
L	Mobilier - occasion et < 500€	5 13/12/2022
L	Mobilier des cuisines (cantines) - 2014	10 13/12/2022
L	Mobilier neuf et > 500€	10 13/12/2022
L	Outillage et matériel techniques - 2023	7 13/12/2022
L	SME-Agencement, aménagement de bâtiments - 2009	10 13/12/2022
L	SME-Atelier de location (2008)	15 13/12/2022
L	SME-Mobilier (1998)	10 13/12/2022
L	SME-Subvent* équipement pole de vie Picaudville /08	15 13/12/2022
L	Subvention déploiement fibre optique 2015	25 13/12/2022
L	Subvention équipement versée - 2023	15 13/12/2022
L	Véhicules légers d'occasion - 24/09/2014	3 13/12/2022
L	Véhicules légers neufs - 24/09/2014	5 13/12/2022
L	ZZ CAR - mobilier de bureau 5 à 10 ans	10 13/12/2022
L	ZZ Matériels de bureau neuf > 3.000 €	10 13/12/2022
L	ZZ SMCA-Equipements bassins, casiers, vestiaires	10 13/12/2022
L	ZZ SMCA-Gros outillages et matériels techniques	10 13/12/2022
L	ZZ SME-Matériel cout supérieur à 4.573,47 e (1998)	10 13/12/2022
L	ZZ SME-Presbytere Angoville au Plain (2008)	26 13/12/2022

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

S²LO

ID : 050-200042729-20230330-13101-BF

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N		B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N							SOLDE
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	E = C - D	
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)							
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)							
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES						B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	841 248,00	469 696,80	42 062,40
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN										B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	1 209 349,95
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 209 349,95
Recettes réelles de fonctionnement	II	12 663 275,02
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	9,55

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (*)
						N+1	N+2	N+3	N+4		
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	IV
	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)			TOTAL I + II + III
									Part investissement		Part financement III	
									Part totale (2)	Dont part nette (3)		
TOTAL				0			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N.
(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N.
(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale					
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N	
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL							
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				841 248,00	469 696,80	42 062,40
2014	Atelier relais	C MAT	20	M	841 248,00	469 696,80	42 062,40
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
Engagements reçus des entreprises							
					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

IV
B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
2041583	N°1 Convention Fibre optique	INVESTISSEMENT (total) participation 2022	MANCHE NUMERIQUE	Commune	6 285,00
65568	N°1 contingent aide sociale 2023	FONCTIONNEMENT (total) contingent aide sociale 2023	AUDOUVILLE LA HUBERT - MAIRIE	Commune	2 810,00
65568	N°1 contingent aide sociale 2023	contingent aide sociale 2023	BEUZEVILLE LA BASTILLE - MAIRIE	Commune	5 088,00
65568	N°1 contingent aide sociale 2023	contingent aide sociale 2023	BOUTTEVILLE - MAIRIE	Commune	2 452,00
65568	N°1 contingent aide sociale 2023	contingent aide sociale 2023	CARENTAN-LES-MARAIS - commune nouvelle 2019	Commune	10 444,00
65568	N°1 contingent aide sociale 2023	contingent aide sociale 2023	HIESVILLE - MAIRIE	Commune	2 006,00
65568	N°1 contingent aide sociale 2023	contingent aide sociale 2023	LIESVILLE SUR DOUVE - MAIRIE	Commune	4 087,00
65568	N°1 participation 2023	Participation 2023	MANCHE NUMERIQUE	Commune	17 624,68
65568	N°1 contingent aide sociale 2023	contingent aide sociale 2023	NEUVILLE AU PLAIN - MAIRIE	Commune	3 007,00
65568	N°1 contingent aide sociale 2023	contingent aide sociale 2023	PICAUVILLE - COMMUNE NOUVELLE 2017	Commune	15 014,00
65568	N°1 participation 2023	Participation 2023	Pôle Métropolitain Réseau Ouest Normand	Etablissement de droit public	1 239,90
65568	N°1 contingent aide sociale 2023	contingent aide sociale 2023	SAINT GERMAIN DE VARREVILLE - MAIRIE	Commune	4 066,00
65568	N°1 contingent aide sociale 2023	contingent aide sociale 2023	SAINT MARTIN DE VARREVILLE - MAIRIE	Commune	5 525,00
65568	N°1 contingent aide sociale 2023	contingent aide sociale 2023	SAINTE MERE EGLISE - COMMUNE NOUVELLE 2019	Commune	132 212,00
65568	N°1 Participation 2023	Participation 2023	SMEL Comité syndical mer et littoral	Etablissement de droit public	6 000,00
65568	N°1 Participation 2023	Participation 2023	SYMEL - SYNDICAT MIXTE ESPACES LITTORAUX	Département	2 831,00
65568	N°1 Participation 2023	Participation 2023	DU PAYS DU COTENTIN	Etablissement de droit public	10 000,00
65568	N°1 contingent aide sociale 2023	contingent aide sociale 2023	TURQUEVILLE - MAIRIE	Commune	3 112,00
657341	N°2 sorties pédagogiques 2023	sorties primaire/maternelle Baupré 2023	BAUPTE - MAIRIE	Commune	900,00
657341	N°1 Sorties péda Roseaux 2023	sorties péda Roseaux 2023	CARENTAN-LES-MARAIS - commune nouvelle 2019	Commune	3 000,00
657341	N°2 Sorties péda Hts champs 2023	sorties péda Hts Champs 2023	CARENTAN-LES-MARAIS - commune nouvelle 2019	Commune	2 100,00
657341	N°5 Aide devoirs St Hilaire 2023	Aide devoirs St Hilaire 2023	CARENTAN-LES-MARAIS - commune nouvelle 2019	Commune	2 000,00
657341	N°7 sorties pédagogiques 2023	sorties péda St Hilaire 2023	CARENTAN-LES-MARAIS - commune nouvelle 2019	Commune	2 400,00
657341	N°3 Aide aux devoirs roseaux 2023	aide devoirs roseaux 2023	CARENTAN-LES-MARAIS - commune nouvelle 2019	Commune	4 500,00
657341	N°6 aide aux devoirs hts champs 2023	aide devoirs hts champs 2023	CARENTAN-LES-MARAIS - commune nouvelle 2019	Commune	3 000,00
657341	N°1 Aide devoirs Picauville 2023	Aide devoirs public Vieux Figuer 2023	PICAUVILLE - COMMUNE NOUVELLE 2017	Commune	1 800,00

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 050-200042729-20230330-13101-BF



Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
657341	N°1 Aide devoirs Ste Marie Mont 2023	Aide devoirs Ste Marie du Mont 2023	SAINTE MARIE DU MONT - MAIRIE	Commune	1 300,00
657341	N°1 Aide devoirs Chef du Pont 2023	Aide devoirs Chef du Pont 2023	SAINTE MERE EGLISE - COMMUNE NOUVELLE 2019	Commune	1 600,00
657341	N°2 aide aux devoirs école sme 2023	Subvention 2023	SAINTE MERE EGLISE - COMMUNE NOUVELLE 2019	Commune	2 500,00
657341	N°1 Aide devoirs sainteny 2023	Aide devoirs école Sainteny 2023	TERRE ET MARAIS - commune nouvelle	Commune	2 600,00
657358	N°1 Participation obligatoire 2023	Intégration Cretteville-Vindfontaine-Ho subvention 2023	CDC LA HAYE DU PUIITS	Etablissement de droit public	4 384,99
657358	N°1 subvention 2023	sorties péda 3 chènes 2023	FDGON de la Manche	Entreprise	45 000,00
657358	N°1 sorties pédagogiques 2023	participation 2023	SIRP LES TROIS CHENES	Etablissement de droit public	1 500,00
657358	N°1 Subvention 2023	subvention 2023	SRPI VIRIDOVIX	Etablissement de droit public	5 136,00
657358	N°1 Subvention 2023	subvention 2023	SYNDICAT DE LA VIRE ET DU SAINT-LOIS	Etablissement de droit public	5 000,00
657358	N°1 Subvention 2023	subvention 2023	SYNDICAT MIXTE DES DIGUES COTE EST COTENTIN	Etablissement de droit public	45 273,00
657358	N°1 Subvention Projet Rivages Normands 2100	subvention 2023	UNIVERSITE DE RENNES 1	Etat	2 150,00
657361	N°1 sorties pédagogiques picauville public 2	Subvention 2023	ALEPP ECOLE PUBLIQUE PICAUVILLE	Association	2 400,00
657361	N°1 sorties pédagogiques public sme	Subvention 2023	OCCE 50 COOP Groupe Scolaire du Manoir	Association	2 700,00
657361	N°1 sorties pédagogiques terre et marais 202	Subvention 2023	OCCE50 COOP SCOLAIRE SAINTENY	Association	2 400,00
657361	N°1 sorties pédagogiques Tribéhou 2023	Subvention 2023	OCCE50 COOPERATIVE SCOLAIRE TRIBEHO	Association	600,00
657361	N°1 sorties pédagogiques privé Carentan	Subvention 2023	OGEC ECOLE NOTRE DAME CARENTAN	Association	4 500,00
657361	N°2 aide aux devoirs ND Carentan 2023	aide aux devoirs 2023	OGEC ECOLE NOTRE DAME CARENTAN	Association	3 000,00
657361	N°1 sorties pédagogiques privé sme	Subvention 2023	OGEC ECOLE NOTRE DAME SME	Entreprise	1 200,00
657361	N°2 aide aux devoirs ND SME 2023	Aide aux devoirs 2023	OGEC ECOLE NOTRE DAME SME	Entreprise	1 600,00
657361	N°1 sorties pédagogiques picauville privé	Subvention 2023	OGEC ECOLE ST MICHEL PICAUVILLE	Entreprise	1 200,00
657361	N°2 aide devoirs St Michel Picauville 2023	aide aux devoirs 2023	OGEC ECOLE ST MICHEL PICAUVILLE	Entreprise	1 260,00
657363	N°1 Subvention Plan transition Numérique	Plan transition numérique	Chambre de commerce et Industrie Ouest Normandie	Etat	7 772,00
657363	N°2 Sub transition numérique TPE/PME	ma ville mon shopping	Chambre de commerce et Industrie Ouest Normandie	Etat	2 500,00
657381	N°1 participation SAGE	Participation 2023	PNRMCB MAISON DU PARC	Etablissement de droit public	1 043,00
657381	N°2 participation MAEC zones humides	Participation 2023	PNRMCB MAISON DU PARC	Etablissement de droit public	1 237,00
657382	N°1 Subvention MADON des Ados	Subvention 2023	MADO GCSMS	Etablissement de droit public	3 000,00
65748	N°1 subvention 2023	Subvention 2023	AFAE LES ECURIES DU CHATEAU	Association	5 000,00
65748	N°1 Subvention 2023	Subvention 2023	AMICALE DES POMPIERS DE CARENTAN	Association	1 500,00
65748	N°1 Subvention 2023	Subvention 2023	AMICALE DES POMPIERS DE STE MERE EGLISE	Association	1 750,00
65748	N°1 Subvention 2023	Subvention 2023	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS PICAUVILLE	Association	1 250,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	N°1 Subvention 2023	Subvention 2023	ASSO° ADPCR défense	Association	250,00
65748	N°1 Subvention 2023	Subvention les égaluantes 2023	Promotion du Chemin de Fer	Association	5 000,00
65748	N°1 Subvention 2023	Subvention 2023	ASSO° AZZURRI	Entreprise	5 000,00
65748	N°1 sorties pédagogiques Chef du Pont 2023	Subvention 2023	ASSO° LE TRIDENT scène nationale Cherbourg	Association	1 500,00
65748	N°1 subvention 2023	Subvention 2023	ASSO° SPORTIVE ET CULTURELLE	Association	8 300,00
65748	N°1 subvention 2023	Subvention 2023	CLIC DES MARAIS Association	Association	0,00
65748	N°1 subvention 2023	Subvention 2023	CLUB DE BOXE LE NOBLE	Association	1 000,00
65748	N°1 subvention 2023	Subvention 2023	ART DE CARENTAN	Association	25 000,00
65748	N°1 subvention 2023	Subvention 2023	Comice Agricole de Carentan	Association	1 200,00
65748	N°1 sorties pédagogiques Ste Marie du Mont 2	Subvention 2023	MISSION LOCALE Centre Manche	Entreprise	1 500,00
65748	N°1 Subvention 2023	Subvention 2023	SOCIETE AMIS DES ECOLES LAIQUES	Entreprise	500,00
65748	N°1 Subvention 2023	Subvention 2023	SOCIETE DES COURSES DE CARENTAN	Entreprise	
65748	N°1 Subvention 2023	Subvention 2023	SOCIETE DES COURSES DE STE MARIE DU MONT	Entreprise	

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N				B9

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		28,00	0,87	28,87	22,07	0,00	22,07
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	6,00	0,87	6,87	5,67	0,00	5,67
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	9,00	0,00	9,00	7,60	0,00	7,60
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR (Av. Sept. 2022)	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		46,00	24,62	70,62	30,41	0,00	30,41
ADJOINT TECHNIQUE	C	11,00	8,00	19,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2022)	C	14,00	11,27	25,27	15,26	0,00	15,26
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	2,00	1,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	9,00	4,35	13,35	10,35	0,00	10,35
AGENT DE MAITRISE (Av. Janv. 2022)	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
TECHNICIEN	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	0,90	0,00
AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF 2EME CL (Av. Janv. 2021)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS 2EME CL (Av. Janv. 2021)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS CLASSE EXCEPTIONNELLE	A	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		6,00	0,00	6,00	4,00	0,00
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE CL. NORMALE	B	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE CL. SUPERIEURE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00
AUXILIAIRE PUÉRICULTURE CL NORMALE(Av. Sept. 2022)	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INFIRMIER EN SOINS GEN	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		5,00	0,00	5,00	3,00	0,00
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S (Av. Sept. 2022)	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,55	0,55	0,55	0,00
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ART. (Av. Sept. 2022)	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINC 1ERE CL	B	0,00	0,40	0,40	0,40	0,00
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINC 2EME CL	B	0,00	0,15	0,15	0,15	0,00
ASSISTANT ENS. ART. PR. 2EME CL (Av. Sept. 2022)	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		17,00	4,49	21,49	10,69	0,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	7,00	4,49	11,49	6,69	0,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	6,00	0,00	6,00	2,00	0,00
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00
ANIMATEUR TERRITORIAL (Av. Sept. 2022)	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		10,90	0,00	10,90	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		104,00	30,53	134,53	71,62	0,00	71,62

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indexe (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	ADM	446	0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2022)	C	TECH	395	0,00	A	
AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	S	430	0,00	A	
ANIMATEUR TERRITORIAL (Av. Sept. 2022)	B	ANIM	563	0,00	A	
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ART. (Av. Sept. 2022)	B	CULT	366	0,00	A	
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL	B	CULT	444	0,00	A	CDD
ASSISTANT ENS. ART. PR. 2EME CL (Av. Sept. 2022)	B	CULT	444	0,00	A	
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF 2EME CL (Av. Janv. 2021)	A	S	444	0,00	A	
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469	0,00	A	
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	693	0,00	A	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	A	CDI
AUXILIAIRE PUERICULTURE CL NORMALE(Av. Sept. 2022)	B	MS	372	0,00	A	CDD
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS 2EME CL (Av. Janv. 2021)	A	S	444	0,00	A	
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S (Av. Sept. 2022)	B	SP	415	0,00	A	
INFIRMIER EN SOINS GEN	A	MS	611	0,00	A	
REDACTEUR (Av. Sept. 2022)	B	ADM	478	0,00	A	
REDACTEUR (Av. Sept. 2022)	B	ADM	388	0,00	A	
TECHNICIEN	B	TECH	395	0,00	A	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non liés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement territorial d'activités pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement territorial d'activités pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaires d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.



332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6 : Emplois des communes (> 2 000 hab.) et des groupements de communes (> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 332-10 : Conditions particulières : recrutent sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 349-1 : Conditions particulières : recrutent sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 349-1-343-3 : Emplois réservés.
 333-1-333-10 : Collèges adjoints.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est : titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	
	IV
	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détection d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
29/03/2018 -	CAP SAINT MARCOUF	CAP SAINT MARCOUF	SARL	62 500,00
19/08/2021 -	ABATTOIR DE LA BAIE DU COTENTIN	ABATTOIR DE LA BAIE DU COTENTIN	SCIC	200 000,00
07/03/2023 -	ABATTOIR DE LA BAIE DU COTENTIN	ABATTOIR DE LA BAIE DU COTENTIN	SCIC	150 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
SMEL Comité syndical mer et littoral		CONTRIBUTION	6 000,00
MANCHE NUMERIQUE	01/01/2014	CONTRIBUTION	17 624,68
SYMEL - SYNDICAT MIXTE ESPACES LITTORAUX	01/01/2014	CONTRIBUTION	2 831,00
SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU PAYS DU COTENTIN	01/01/2014	CONTRIBUTION	9 714,04
POLE METROPOLITAIN CAEN NORMANDIE METROPOLE	01/01/2016	CONTRIBUTION	1 239,90

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	
	IV
	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lotissement	< Néant >	01/01/2014	16/01/2014			oui
Service social et médico-social	< Néant >	01/01/2014	16/01/2014			non
Régie à seule autonomie financière	PORT DE PLAISANCE	01/01/2014	16/01/2014		SPIC	oui
Régie à seule autonomie financière	MARCHES AUX BESTIAUX	01/01/2014	16/01/2014		SPIC	non
Régie à seule autonomie financière	ORDURES MENAGERES	01/01/2014	16/01/2014		SPA	non
Régie à seule autonomie financière	TOURISME	01/01/2014	16/01/2014		SPIC	oui
Régie à seule autonomie financière	SPANC	01/01/2014	16/01/2014		SPIC	non
Régie à seule autonomie financière	ZONES D'ACTIVITES CCBDC	01/01/2016	10/11/2015		SPA	oui
Régie à seule autonomie financière	ABATTOIR	01/01/2021	15/12/2020		SPIC	oui

(*) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		985 429,23	985 429,23
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		853 767,48	853 767,48
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	853 767,48	853 767,48
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		131 661,75	131 661,75
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	131 661,75	131 661,75

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	985 429,23	594 688,71	649 036,68	2 229 154,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 269 387,63	III 4 269 387,63
Ressources propres externes de l'année (a)		260 791,65	260 791,65
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	6 300,00	6 300,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	254 491,65	254 491,65
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		4 008 595,98	4 008 595,98
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	41 400,69	41 400,69
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	32 877,78	32 877,78
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	628,04	628,04
280415342	IC : Bâtiments, installations	51 255,09	51 255,09
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	280,00	280,00
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	38 623,00	38 623,00
28041642		0,00	0,00
2804172	Subv. Versées SNCF Réseau	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	882,00	882,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 996,00	1 996,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 698,40	2 698,40
28051		0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	266,63	266,63
28128	Autres aménagements de terrains	3 450,00	3 450,00
281318	Autres bâtiments publics	524,00	524,00
28132	Bâtiments privés	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	110 007,00	110 007,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	116 822,50	116 822,50
281352	Bâtiments privés	8 820,00	8 820,00
28138	Autres constructions	76 805,96	76 805,96
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	13 294,00	13 294,00
28151	Réseaux de voirie	1 233,00	1 233,00
28152	Installations de voirie	840,00	840,00
281534	Réseaux d'électrification	233,81	233,81
281538	Autres réseaux	2 105,00	2 105,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	427,00	427,00
281571	Matériel ferroviaire	1 002,00	1 002,00
2815731	Matériel roulant	1 002,00	1 002,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	15 043,33	15 043,33
281732	Bâtiments privés (mise à dispo)	0,00	0,00
281758	Autres inst., matériel, outil. techniques	135,00	135,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	116,53	116,53
28181	Installations générales, aménagt divers	152 914,61	152 914,61
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	18 341,27	18 341,27

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28183	Matériel informatique	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	417,20	417,20
281838	Autre matériel informatique	25 518,74	25 518,74
28184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	4 045,16	4 045,16
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 051,79	20 051,79
28185	Matériel de téléphonie	4 399,00	4 399,00
28188	Autres immo. corporelles	31 159,91	31 159,91
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 228 979,54	3 228 979,54

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 269 387,63	244 326,02	0,00	999 399,37	5 513 113,02

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 229 154,62
Ressources propres disponibles	IV 5 513 113,02
Solde	V = IV - II (8) 3 283 958,40

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV
		D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Location d'immeubles	Ateliers 2005	01/01/2014	16/01/2014	SPA
Location d'immeubles	Ateliers 2007	01/01/2014	16/01/2014	SPA
Location d'immeubles	Atelier Picauville 2013	01/01/2014	16/01/2014	SPA
Location d'immeubles	Site marchés aux bestiaux	01/01/2014	16/01/2014	SPA
Location d'immeubles	Atelier relais Carentan	01/01/2016	10/11/2015	SPA

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION			
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET			D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES			
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT		Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC			0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres			0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
				Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement			0,00	Sous-total Fonctionnement		(B)
						0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement			Effort propre de la Région (A – B)		(C)
					0,00

TOTAL DEPENSES		(A)	TOTAL RECETTES (B + C)		
		0,00			0,00

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION		D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00
Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00
Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	
	0,00

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)		0,00
Dotations aux amortissements		0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation		0,00
Variation des provisions/transfert de charges		0,00
Autres produits et charges de gestion courante		0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)		0,00
Résultat financier		0,00
RESULTAT COURANT (5)		0,00
Résultat spécifique		0,00
RESULTAT NET (6)		0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES								IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS								D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)		
Part régionale des ressources								
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Part départementale des ressources								
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Part communale des ressources								
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00		

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	IV D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**V****ARRETE ET SIGNATURES****A**

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 37

Nombre de suffrages exprimés : 46

VOTES :

Pour : 46

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 24/03/2023

Présenté par le Président (1),

A Carentan les Marais, le 24/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Carentan les Marais, le 30/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/04/2023, et de la publication le 06/03/2023

A Carentan les Marais, le 06/03/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

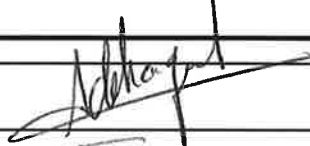
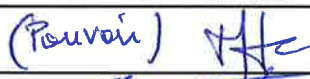
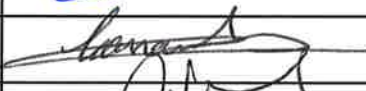
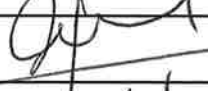
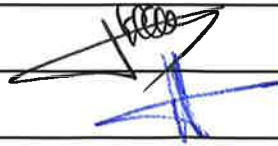
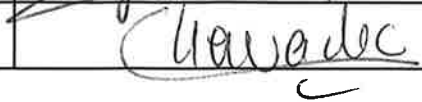
BUDGET PRIMITIF 2023

IV - ANNEXE	IV
SIGNATURES POUR LES BUDGETS ENUMERES CI-DESSOUS	D2
Communauté de Communes de la Baie du Cotentin Budget annexe du port de plaisance Budget annexe du marché aux bestiaux Budget annexe des ordures ménagères Budget annexe Tourisme Budget annexe du SPANC Budget annexe des Zones d'activités de la CCBDC Budget annexe Abattoir	

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents :

Date de convocation :

AUTARD DE BRAGARD	Hugues	
BEROT	Florence	
BOUFFARD	Agnès	(Pouvoir) 
CHANTREUIL	Claude	
CHARRAULT	Gérard	
COLOMBEL	Jean-Claude	
DE VALLAVIEILLE	Charles	
DE LAVIER	Stéphanie	
DUCHEMIN	Irène	
DUPONT	Carles	
FEREY 	Christine 	
GERVAIS	Marylise	
GIOVANNONE	Matthieu	
GRAWITZ	Xavier	
HAIZE	Michel	
HEROUT	Marie-Agnès	
HOLLEY	Alain	
HOUEL	Hervé	
JEAN	Marcel	
JOURDAN	Michel	
KERVADEC	Catherine	

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

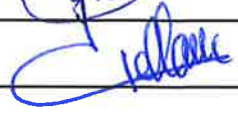
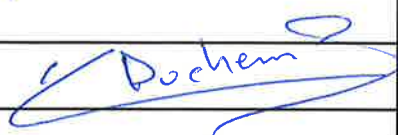
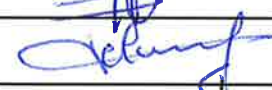
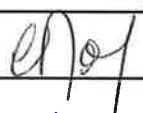
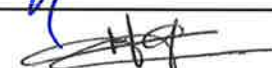
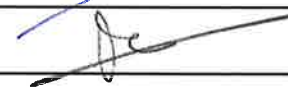
Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 050-200042729-20230330-13101-BF

BUDGET PRIMITIF 2023

LA DUNE	Sonia	
LAMARE	Nathalie	
LARUE	Murielle	
LAUTOUR	Céline	
LE DANOIS	Mary-Jane	
LE GOFF	Maryse	
LEBARBENCHON	Ghyslène	
LEBLANC	Michel	
LECONTE	Valérie	
LEGASTELOIS	Bertrand	
LELAVECHEF	Chantal	
LEMAÎTRE	Jérôme	
LESNE	Sébastien	
LEVILLAIN	Lionel	
LHONNEUR	Hubert	
LHONNEUR	Jean-Pierre	
MARIE	Bertrand	
MARIE	Claudine	
MARIE	Hervé	
MESNIL	Dominique	
MICHEL	Gilbert	
MILLOT	Valérie	
MOUCHEL	Adolphe	
PERROTTE	Marie-Hélène	
PLAISANCE	Karine	
POISSON	Yves	
THOMAS GREARY	Daniel Christian	
THOMINE	Pierrette	

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 050-200042729-20230330-13101-BF